

Association Terroir et Nature en Yvelines

La Gazette d'Atena 78

N° 18

Juin 2011

Le bulletin
des adhérents



EDITO

Sommaire :

- p.2 : la page Bota de Françoise ;
- p. 4 : actions paysagères en pays Houdanais ;
- p. 9 : premier bilan de la reproduction de la Chevêche ;
- p. 10 : les Hironnelles de Breuil-Bois-Robert
- p. 11 : du crapaudrome au crapauduc ;
- p. 16 : ça s'est passé récemment

Cette photo de Jean-Paul GULIA nous permet d'estimer l'ampleur du dur labeur des parents Chevêche pour nourrir leur progéniture, ce micromammifère ne paraît finalement pas si micro quand il est transporté par notre petite chouette aux yeux d'or, non ? et il en faudra un certain nombre pour que la nichée prospère... sans parler des insectes et autres vers de terre.... et cette année, comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes, nos amies ailées ont œuvré avec succès !!

Et elles ne sont pas les seules ! nous avons de bonnes nouvelles de l'école de Breuil-bois-Robert également !

Nos actions en faveur de la biodiversité au cœur du pays Houdanais se poursuivent, Dominique Robert nous explique leur récent développement.

Bonne migration estivale à tous et on se retrouve à la fin de l'été !

La Rédac' chef : Sylvie Valais



LA PAGE BOTA DE FRANCOISE :

Episode 4

IV L'appareil reproducteur des plantes à fleurs et la reproduction (1)

Seul le sous-embanchement des **Angiospermes** est caractérisé par la présence de fleurs qui après la reproduction se transforment en fruits. Les autres grands groupes de plantes (Bryophytes, Ptéridophytes, Préspermaphytes et Gymnospermes) ne possèdent pas de fleurs et donc n'ont pas de fruits. Leur reproduction se fait à partir de spores (Bryophytes et Ptéridophytes) ou d'ovules nues (Préspermaphytes et Gymnospermes) qui après reproduction se transforment en graines nues. Nous ne nous intéresserons donc ici qu'aux Angiospermes.

Les plantes à fleurs donnent naissance à des graines contenues dans un fruit qui les protège. Une graine comprend une ou plusieurs enveloppes, une plantule (petite plante) et des réserves de nourriture, contenus dans les cotylédons et permettant à la plantule de se développer au cours de la germination. Quand la germination est terminée, la plante est capable de se nourrir seule.

Rappel : Deux plantes sont de la même espèce quand elles ont les mêmes caractères morphologiques (morpho= forme) -feuilles, fleurs, fruits se ressemblent - et quand elles peuvent se reproduire ensemble. Elles sont interfécondes.

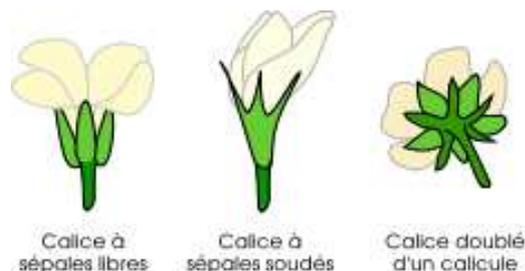
Les différentes parties d'une fleur :

La fleur correspond à un ensemble de feuilles modifiées, en enveloppe florale et en organe sexuel, disposées sur un réceptacle. Un pédoncule (pedis= pied) la relie à la tige. Une fleur sans pédoncule est dite sessile

Une bractée, sorte de petite feuille, est souvent présente à la base des fleurs, au point d'attache du pédoncule sur la tige.

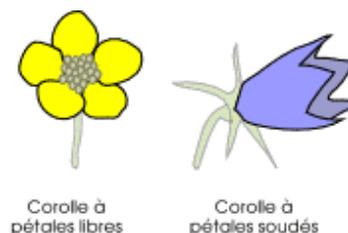
Une fleur comprend en général :

- des sépales souvent verts et formant le calice
- Sous le calice, il peut y avoir un épicalice (épi= dur, ex Potentille printanière)



colchique d'automne,
Colchicum autumnale

- des pétales souvent colorés formant la corolle
- Quand pétales et sépales sont identiques, on les appelle tépales (Colchique, Crocus, Glaïeul, Narcisse...).



- des étamines,
- un pistil

Les étamines fabriquent les grains de pollen qui sont les cellules reproductrices mâles ou gamètes mâles (gamos= mariage)

Une étamine, l'organe mâle de la reproduction, comprend :

- un filet
- une anthère (anther= fleur), formée de 2 sacs polliniques qui s'ouvrent à maturité et libèrent le pollen

L'ensemble des étamines forme l'androcée (andro= homme, mâle, étamine)



Pistil et étamines au centre des pétales d'une tulipe

Au centre de la fleur se trouve le pistil ou organe femelle .Il est formé de un ou plusieurs éléments appelés carpelles (carp= fruit)

Un carpelle comprend de bas en haut :

- une partie renflée appelée ovaire contenant un ou plusieurs petits grains ronds appelés ovules
- une tige appelée style (styl= stilet), terminé par un renflement appelé
- le stigmate, n'a pas d'épiderme et est souvent visqueux et muni de papilles afin de mieux capter le pollen lors de la pollinisation. Il peut être uni- ou pluripartite.

Les carpelles peuvent être libres (renoncule) ou soudés, par les ovaires ou les styles ou les stigmates. L'ensemble des carpelles forme le gynécée (gyn= femelle, femme, pistil)

- Au cours de la reproduction dite sexuée, un grain de pollen s'unit à un ovule. Cette union appelée fécondation donne naissance à un œuf qui devient embryon puis graine.
- Quand la fécondation a eu lieu, calice, corolle et étamines fanent. Leur rôle est terminé. On en déduit que le rôle du calice et de la corolle dont l'ensemble constitue le péricarpe est de protéger androcée et gynécée.

Donc, pour récapituler :

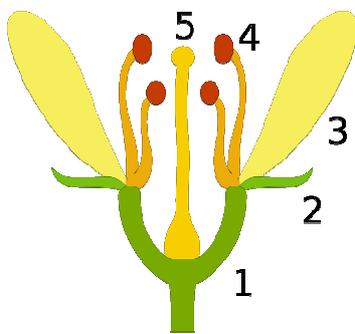
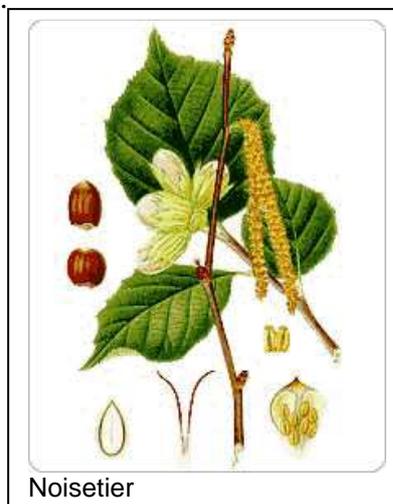
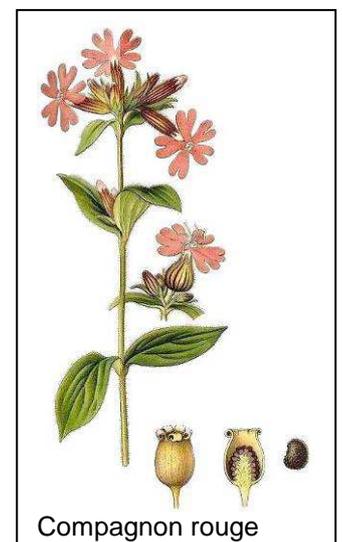


Schéma théorique d'une fleur; 1: réceptacle floral, 2: sépale, 3:pétale 4: étamine, 5: pistil ou gynécée.

- Tous les organes de la fleur s'attachent au réceptacle (prolongement du pédoncule).
- La plupart des fleurs ont des organes mâles et femelles. Elles sont hermaphrodites.
- D'autres ont des fleurs mâles et des fleurs femelles sur la même plante (noisetier) ou sur des plantes différentes (compagnon rouge)



Noisetier



Compagnon rouge

ACTIONS PAYSAGERES EN PAYS HOUDANAIS

par Dominique Robert

La CCPH, Communauté de Communes du pays houdanais, vient d'adopter un document important intitulé « **Programme d'action paysagère et de gestion de l'espace** », qui intéresse à plus d'un titre une Association comme la nôtre, intervenant dans le domaine de la protection de la nature au sens large. Atena 78 a été invitée à siéger au **Comité de pilotage** chargé du suivi de ce Programme élaboré par un bureau d'étude (*Format Paysage*), composé de deux paysagistes, d'un urbaniste et d'un écologue.

Cette étude très intéressante se compose de 2 documents (Diagnostic et Programme d'actions), elle est accessible au public et peut être téléchargée sur le site de la CCPH à l'adresse ci-dessous :

<http://www.cc-payshoudanais.fr/pdf/CCPH%20diag%2011%20fev2011%20ECRAN.pdf>

Repères associatifs.

Atena 78 développe ses activités de protection de la nature sur **une centaine de communes** des Yvelines (et département limitrophes).

Les 34 communes regroupées au sein de la CCPH (*ne*) représentent donc (*que*) le 1/3 du territoire d'activité d'Atena 78.

Historiquement, il y a plus de 15 ans, nos activités de protection de l'Effraie et de la Chevêche se sont ancrées en **pays houdanais** et sur **l'arrière pays mantois**.

De nombreux liens s'y sont tissés avec **les élus locaux**, notamment à l'occasion renouvelée chaque année de la « Fête de la chouette » ; ainsi qu'avec beaucoup d'**agriculteurs** établis dans ce secteur rural des Yvelines.

Pour cet ensemble de raisons, **le Pays houdanais**, est au cœur de notre territoire d'activité, et cette réalité à la fois géographique et associative s'est traduite « naturellement » par le dépôt de notre **siège social en Mairie de Houdan**, qui a été validé par les élus communaux.

Cette étude s'inscrit dans le SDADEY du **Conseil Général des Yvelines** et a bénéficié de ce fait de l'aide financière du département.

En 2002, le CG 78 a adopté un *Schéma Départemental d'Aménagement, pour un Développement Equilibré des Yvelines*, qui souligne, pour la partie rurale située à l'ouest du département, la menace que fait peser, sur les milieux naturels et le territoire agricole, le développement de l'habitat diffus mal maîtrisé...).

Le Programme d'Action paysagère en pays houdanais n'est pas encore « une Charte paysagère », qui définirait des orientations précises, **des règles**, en matière d'urbanisation et de protection des milieux naturels.

Il se contente de conseiller, suggérer, proposer... et reste de ce fait un « document de travail » plein d'idées,

- à faire largement connaître auprès de la population en général,
- à utiliser par les élus pour améliorer le cadre de vie,

un **outil riche de potentialités** pour préserver la biodiversité, en conjuguant nos efforts.



Atena 78 vient de proposer au Comité de pilotage une première action à l'échelle de la CCPH, concernant la gestion des talus routiers, sur le thème « **Talus fleuris, talus vivants** ».

Références : Programme d'actions février 2011

- Fiche action, La gestion écologique des bermes routières et des chemins, p.110
- Fiche action, la gestion différenciée (des espaces verts communaux) p.130



Commune de Maulette, 28 mai 2011

Mesurer l'enjeu :

Près de 75% des prairies d'Ile-de-France ont disparu entre 1964 et 1994 (30ans), entraînant avec elles des populations considérables d'**Orchidées** et conduisant plusieurs espèces à l'extinction... cette tendance a peu de chance de s'inverser et les bords de route constitueront bientôt les plus grandes surfaces « prairiales » de la région.

In, « Les Orchidées sauvages d'Ile-de-France »

François Dusak et Pascal Pernot



L'Orchis bouc, une Orchidée des talus routiers

ACTION TALUS FLEURIS, TALUS VIVANTS

- Un choix stratégique
- Une action pédagogique
- Une action économique
- Une action simple et pratique

- 1- Une première coupe de 1m
- 2- Une dernière fauche tardive

La gestion des bermes routières, des talus et des chemins... relève de la DDEA, de la CCPH ou des communes, suivant l'importance de la voie considérée.

Nous parlons ici des bermes relevant plus particulièrement de la CCPH

1- Un choix *stratégique* :

Dans le choix des premières actions à entreprendre, pour la mise en œuvre du PROGRAMME d'ACTIONS PAYSAGERES, nous préconisons **une action dont la CCPH est directement Maîtresse d'Ouvrage**.

Il ne s'agit pas de conseils à des particuliers, concernant la gestion de leurs espaces privés (*clôtures ou constructions par exemple*), mais **d'une action que la CCPH peut décider directement et rapidement, en s'appuyant sur les élus communaux**.

2- Une action *pédagogique* :

Pour démarrer rapidement la mise en œuvre du Programme d'Action Paysagère (coût de l'étude 85.000€), rien ne remplace **l'action concrète : la pédagogie par l'exemple vaut mieux que toutes les brochures**. Pour que la population s'approprie progressivement « la Charte paysagère », les **élus ont là une occasion unique de montrer la voie** : avec ses services techniques, la CCPH a la possibilité d'agir directement sur la gestion des bermes routières. C'est en s'appuyant sur **l'exemplarité de l'action** qu'il sera possible ensuite de communiquer efficacement.

3- Une action *économique* :

L'action proposée se solde par un bilan financier positif : moins de passages, moins d'heures de travail, moins de dépenses de gasoil, moins d'usure du matériel... et moins de pollution pour la planète.

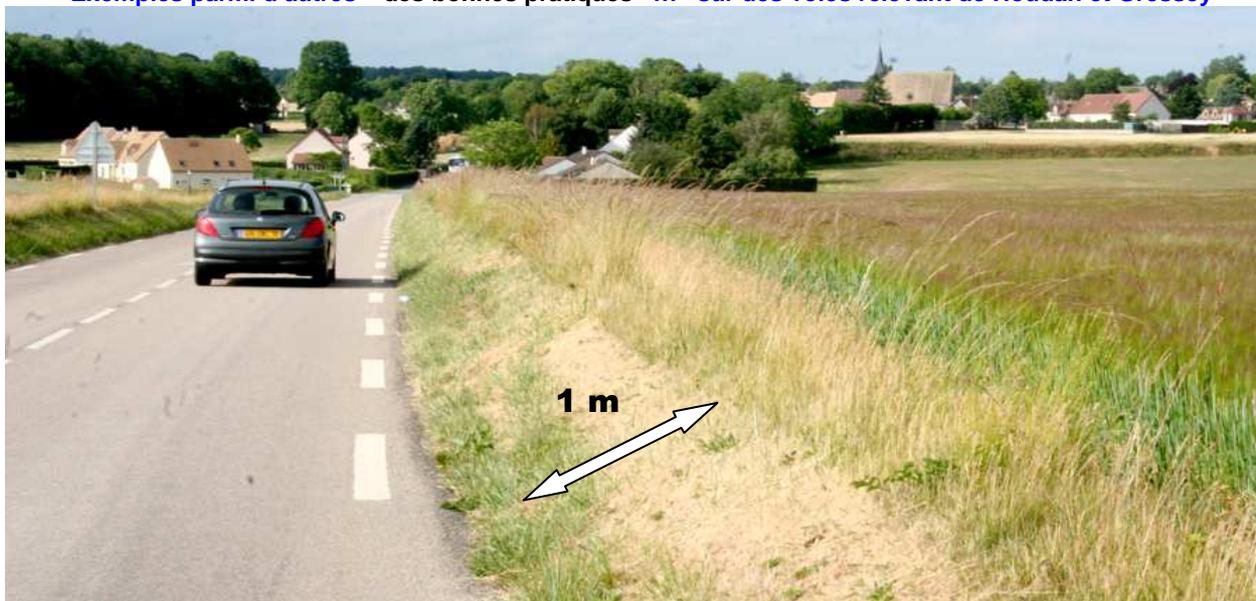
4- Une action *simple et pratique* :

Sur toutes les voies relevant de la CCPH, la mesure générale consiste (au premier passage) à ne passer la barre de coupe qu'en limite de la voie routière ou en pied de talus, c'est-à-dire sur une largeur de 1 m.

C'est possible et cela se fait déjà ! La sécurité est tout à fait assurée



Exemples parmi d'autres « des bonnes pratiques »... sur des voies relevant de Houdan et Gressey

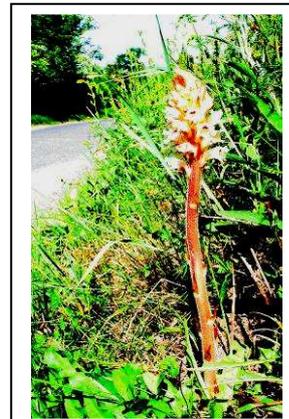


Cette mesure de gestion, généralisée à l'échelle de la CCPH, répond bien à l'objectif de **conservation des tronçons à fort enjeu écologique** tel que défini **p.110 du Programme d'actions paysagères**, tout en ménageant la sécurité routière.

Elle permet d'éviter les « *catastrophes écologiques* » comme ci-dessous, avec éradication continue de la biodiversité des talus.



Talus de 2,50m à 3m totalement fauché le 25 mai 2011, éliminant entièrement une station d'Orchidées en pleine période de floraison



Egalement sur ce talus routier, une belle station d'Orobranches

en plus des Orchidées

(*Deprofondis !*)

Exemple contraire ci-dessous : à la fin du mois de mai (même période), ce talus routier imposant, de 4 à 5m de haut sur la commune de Houdan, n'a encore fait l'objet d'aucune fauche (même pas en pied de talus), et pour autant, ne porte pas particulièrement atteinte à la sécurité routière.



La logique qui préside à la gestion actuelle des bermes et talus routiers, d'une **commune à l'autre de la CCPH**, ne répond pas forcément à des impératifs de sécurité. **Le Programme d'actions paysagères** doit aider à la mise en place de « bonnes pratiques » favorables au développement de la biodiversité, à l'échelle de la Communauté de communes.

D'autant plus que la biodiversité des talus routiers ne se limite pas à la flore et qu'il convient aussi de préserver les micro-habitats de la faune entomologique.



Aussitôt après le passage de l'engin de coupe, le talus est décapé

Les habitats de la microfaune sont détruits

Nous nous associons à la proposition de l'AME Condé, de respecter une hauteur minima de coupe, afin de ne pas labourer les bermes et talus au moment de la fauche.

La faune entomologique est partout sur les talus

Il s'agit tout particulièrement des Orthoptères : Grillons, Sauterelles et Criquets, ainsi que les insectes pollinisateurs, comme les Bourdons et Abeilles sauvages, qui installent leurs nids de façon préférentielle dans les talus ensoleillés, sans oublier les papillons et leurs chenilles.



Grande sauterelle verte



Papillon Demi-deuil, *Melanargia galathea*, un habitué des talus fauchés tardivement, butinant une fleur de **Trèfle des prés**, très recherchée ; et chenille de **Machaon, *Papilio machaon***, un papillon très sensible aux insecticides, dont la larve se maintient grâce aux Carottes, et Fenouils sauvages.

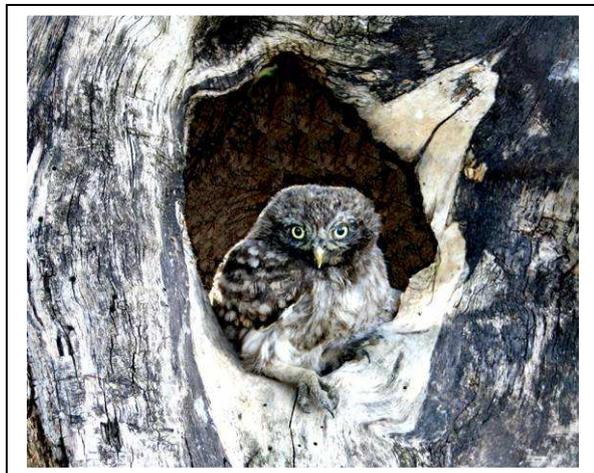
Le deuxième temps de la gestion des bernes routières consiste en une fauche le plus tard possible, en fin d'été et de cycle de reproduction de la faune et de la flore des talus.

Photos Atena 78, Dominique Robert, Marie-Christine Dumoutier

Reproduction de la Chevêche (suite)

Premier bilan de fin juin 2011

par Dominique Robert



Comme nous l'expliquions dans la Gazette précédente, **le mois de juin revêt une importance particulière**, puisque c'est au cours de celui-ci que nous contrôlons nos nichoirs pour savoir s'ils ont été effectivement adoptés par l'espèce pour se reproduire.

Pour rappel, nous mettons en place généralement **deux nichoirs sur un même site** et pour un même couple. **Actuellement, nous avons 142 sites équipés**, pour un total de **236 nichoirs** répartis sur **57 communes**.

Le premier résultat satisfaisant, c'est la progression continue **du nombre de couples nicheurs**.

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Couples nicheurs	12	21	23	28	33	32	40	49

Ce qui représente 34,5% des sites occupés pour la reproduction.

Le deuxième résultat satisfaisant, c'est la poursuite du rétablissement après l'année 2009, qui avait été catastrophique : les adultes n'avaient pas trouvé la nourriture nécessaire pour élever leurs poussins et la mortalité en cours de croissance avait été très élevée.

Nombre de jeunes proches de l'envol

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de jeunes	72	78	81	63	113	134 n=48

Le nombre global de jeunes s'envolant de nos nichoirs augmente, bien sûr, en rapport avec le nombre de couples nicheurs. Mais pour vraiment apprécier **la qualité de la reproduction**, c'est le **nombre de jeunes produits par couple nicheur** qui compte : il est cette année de **2,79**.

Ce qui fait de 2011 une bonne année, en rappelant que l'année 2010 avait été exceptionnelle (2,90 jeunes par couple nicheur), après l'année 2009 très mauvaise (1,84).

Il y a aussi les points noirs.

Nous avons deux nichées « prédatées » par la Fouine, sur deux nouveaux sites.

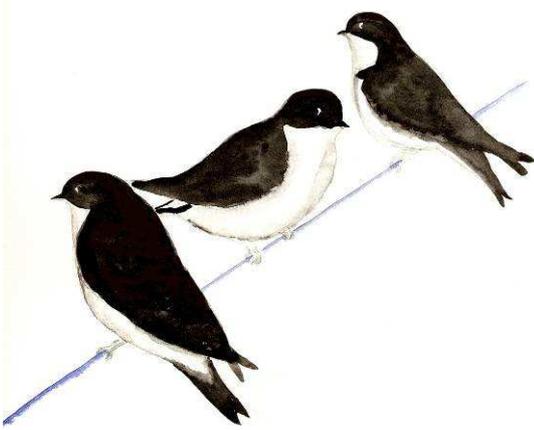
Nous avons résolu le problème des deux sites visités par la Fouine en 2010, avec la mise en place d'une chicane anti-prédateur en plus de notre tube anti-fouine.

Cette année, ce sont **des murs de ferme** qui ont été escaladés, pour gagner des nichoirs dépourvus de tubes et que nous devons finalement équiper, après avoir sous-estimé les capacités acrobatiques de la bestiole.

Le bilan détaillé de la reproduction 2011 fera l'objet d'une GAZETTE spéciale, à paraître sans doute en fin d'été.

Les Hirondelles de Breuil-Bois-Robert

par Céline Courel
aquarelle L. Aubry



Il est temps de vous donner quelques nouvelles des nids d'Hirondelles de fenêtre installés à l'école élémentaire de Breuil-Bois-Robert. En effet, dans un précédent numéro de la gazette, nous vous expliquions comment les élèves de la classe de Ce1/Ce2 avaient procédé pour fabriquer des nids artificiels.

Avec l'arrivée des Hirondelles le 22 avril dernier, nos espoirs de voir nos nids occupés étaient grands. Nous avons donc observé avec patience le va- et- vient de ces oiseaux familiers et avons la joie de vous annoncer la naissance de plusieurs nichées dans 4 nids artificiels. Tous les autres nids « naturels » sont eux aussi occupés.

De plus, les conditions d'accueil des Hirondelles sont apparemment très favorables dans notre école, puisqu'elles ont construit un nid supplémentaire, un bac à boue naturelle étant à leur disposition au milieu de la cour.

Le travail accompli est donc tout naturellement récompensé et c'est avec plaisir que les élèves observent quotidiennement le balai nourrisseur des parents et les petites têtes des Hirondeaux bordant les nids.



Hirondelle de fenêtre

Du crapaudrome au crapauduc

par Dominique Robert

En 2010 et 2011, Atena 78 a installé un « Crapaudrome » à Condé sur Vesgre (78113), en partenariat avec l'AME 78 (Association Mémoire et Environnement Condé) et la CCPH (Communauté de Communes du Pays Houdanais).



Grenouille agile

Il a permis de sauver un peu plus de 1000 Batraciens chacune de ces deux années.

Rappel :

Le crapaudrome est un dispositif de sauvetage des Batraciens, pour leur éviter de se faire écraser sur la route au cours de leurs déplacements migratoires (aller et retour). Le barrage en plastique les canalise vers des seaux, dans lesquels ils sont piégés, pour être ensuite transportés chaque jour, par des volontaires qui leur font franchir la route en toute sécurité.



Rainette verte

Le crapaudrome est un dispositif léger, qui présente l'avantage de pouvoir être mis en place par une association. Son coût est limité (mais néanmoins non négligeable pour une association, de l'ordre de 600 à 700€ pour 200m de barrage plastique).

Mais le crapaudrome révèle rapidement ses limites et ses contraintes :

- il est à la fois provisoire (3 mois), nécessitant montage et démontage,
- et surtout son fonctionnement repose sur la mobilisation quotidienne de deux équipes (matin et soir en période de migration active) pour faire traverser manuellement les crapauds.

L'intérêt d'un dispositif pérenne, un crapauduc, paraît donc évident, en permettant aux Batraciens (et autre petite faune terrestre, mammifères, reptiles...) de pouvoir franchir la route en toute sécurité, sans intervention humaine, grâce à une conduite enterrée.

Mais la mise en œuvre d'un tel dispositif relève alors d'une entreprise de Travaux Publics et son coût ne peut être supporté que par des collectivités territoriales ou du mécénat d'entreprises...

Crapauduc : 1ère tranche 2011

Notre partenariat en 2010 avec la CCPH (Communauté de Communes du Pays Houdanais) a permis d'aboutir à une première tranche de travaux dès **février 2011** (pour un montant limité à 4000€) et à l'aménagement d'une conduite déjà existante sous la route.

Voir sur notre site www.terroir-nature78.org

La saison suivante 2011 a permis de tester cet aménagement et de localiser précisément la circulation des Batraciens (par le numérotage des seaux de capture) :

- La « **migration-aller** » nécessite un complément de tunnels, en particulier à chacune des extrémités du barrage.
- Quant à la « **migration-retour** », elle repose entièrement sur l'installation de nouveaux passages sous la route.

Crapauduc : 2ème tranche 2012

Un crapauduc complet, avec son barrage en dur et ses tunnels, est un aménagement routier important, nécessitant des aides financières conséquentes.

Atena 78, en partenariat avec l'AME Condé et la CCPH, s'est donc orientée vers l'élaboration d'un **dossier technique, susceptible d'être soutenu financièrement par la Région Ile-de-France**, dans le cadre de sa politique de conservation des milieux naturels.

Le Conseil Régional Ile-de-France a en effet élaboré en 2003 **une Charte Régionale de la Biodiversité**, qui définit les grands enjeux de conservation à l'échelle de la région.

Cette politique a été renforcée en 2007, par l'adoption de la **Stratégie Régionale pour la Biodiversité**, à laquelle la Région consacre plus de 30 millions d'euros d'aides chaque année, pour soutenir les actions des collectivités, et des associations.

Le concept même **de « crapauduc »**, qui vise à rétablir une continuité écologique interrompue par une route, rentre de plein pied dans l'un des objectifs majeurs de la **Stratégie Régionale**, à savoir : *« Permettre le bon fonctionnement des écosystèmes, notamment par le rétablissement des continuités écologiques »*.

Atena 78 et la CCPH ont donc décidé en concertation de se rapprocher du Conseil Régional d'Ile-de-France et de signer la Charte Régionale de la Biodiversité et des Milieux Naturels.

Décision du CA d'Atena 78 du 7 janvier 2011

Décision du Conseil Communautaire de la CCPH du 17 janvier 2011

Le Conseil d'Administration d'Atena 78 a ensuite discuté et adopté un **projet technique**, qui permet à la fois :

- de guider et canaliser le déplacement des Batraciens (glissières de sécurité),
- d'assurer le franchissement de la route en toute sécurité (aquadrains).

C'est ce projet de crapauduc 2012 qui a été transmis à la CCPH, pour lui permettre d'élaborer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France.

Extrait des Délibérations du Conseil Communautaire de la CCPH du jeudi 16 juin



RELEVÉ DES PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CC PAYS HOUDANAIS DU 16/06/2011

ENVIRONNEMENT

REALISATION D'UN CRAPAUDUC

Afin d'éviter à de très nombreux batraciens de se faire écraser lors de la migration printanière de reproduction, la route du Gué Porcherel à Condé-sur-Vesgre, (ils ont été 1 028 à avoir traversé cette route début 2011), un projet de crapauduc, sur proposition des associations Terroir et Nature et ATENA, a été élaboré.

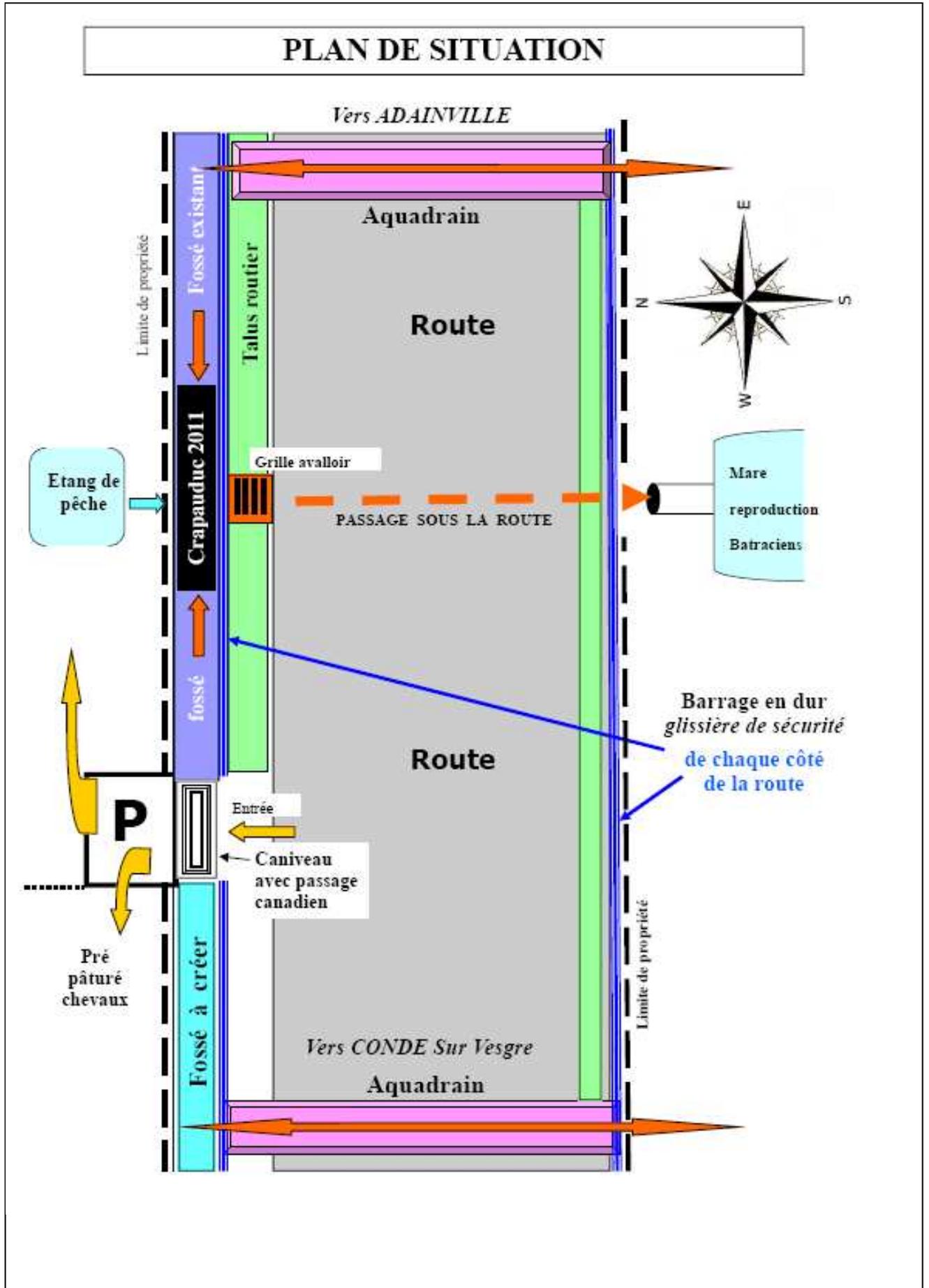
Le principe est d'interdire aux batraciens le passage direct sur 150 mètres, en point bas de chaussée, par la mise en place de glissières de part et d'autre de la chaussée et de les canaliser vers trois passages souterrains, l'un existant et rénové en février 2011, les deux autres seraient créés en 2012.

Le coût de ces travaux est estimé à 48 140,80 € HT

Dans la mesure où la CC a signé la charte régionale de la biodiversité, le conseil régional d'Ile de France peut être sollicité en vue de l'obtention d'une subvention pour la réalisation de ces travaux.

Le taux de subvention possible est de 70 % du montant HT des travaux.

Le conseil communautaire a approuvé la réalisation de ces travaux et décidé de solliciter cette subvention.



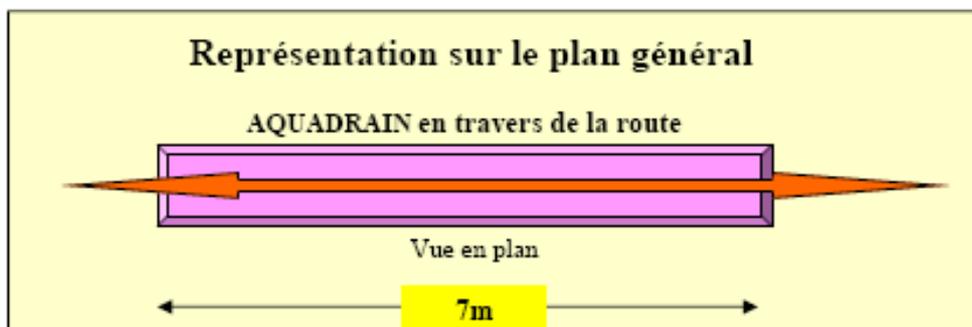
Les franchissements de route

Objectif :

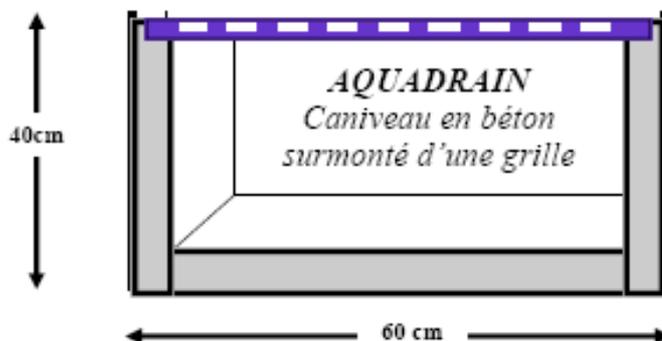
Permettre la circulation des Batraciens, en toute sécurité d'un côté à l'autre de la route, et dans les deux sens.

Ce franchissement s'effectue grâce à des « aquadrains », sorte de *caniveaux*, affleurant à la surface de la route, surmontés d'une grille sur laquelle les voitures roulent

Représentation sur le plan général



Vue en coupe



Les aquadrains sont positionnés à chacune des extrémités du barrage pour capter le flux des Batraciens et lui faire franchir la route

Les barrages

Objectif :

Canaliser les Batraciens, et les guider vers les entrées des conduites enterrées et des aquadains

Nous avons opté pour des glissières de sécurité (telles qu'on en voit dans les communes rurales de la CCPH), qui ont un fort potentiel esthétique, avec leur « habillage » en bois.



Ces glissières se transforment aisément en barrage à Batraciens, dès lors que le tablier métallique vertical est enterré et ne laisse aucun espace au sol

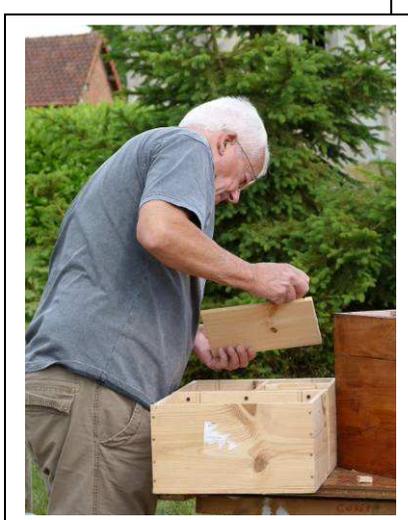
Le tablier métallique (prévu pour protéger les motards) devra faire au moins 40cm de haut pour constituer un barrage à l'égard des grenouilles agiles.

Longueur actuelle du barrage côté sud : 148m

ÇA S'EST PASSE RECEMMENT :

**Fabrication de nichoirs
le 11 juin 2011, à DAMMARTIN-EN-SERVE**

Pendant qu'un petit groupe suivait David Sève dans ses opérations de baguage des Chevêches, le reste des présents a profité de la matinée pour assembler, histoire de compliquer un peu, 4 caisses à vin de 6 bouteilles pour en faire 1 nichoir !!!



La jonction des deux groupes a eu lieu pour déjeuner, belle tablée !



**APPEL A TOUS LES
ADHERENTS :**

Nous manquons cruellement de caisses de 12 bouteilles pour fabriquer nos nichoirs doubles ! N'hésitez pas à lancer un appel à votre caviste ou votre restaurant préféré !

Sortie mares le 11 juin 2011, autour de Condé-sur-Vesgre

*par Béatrice Le Moën
(photos C. Sainte, S. Valais)*

Et l'après-midi, tandis qu'un nouveau groupe s'occupait du baguage des Chevêches avec David, une sortie « Mares » était organisée sur la commune de Condé sur Vesgre.

ATENA 78 a eu la chance d'accueillir pour cette journée, **Elodie Seguin, botaniste et coordonnatrice du projet « Réseau zones humides d'Ile de France » pour le compte de la SNPN, Société Nationale de Protection de la Nature.**

C'était donc pour nous, adhérents d'ATENA 78, une occasion exceptionnelle de continuer à nous former sur la détermination des plantes aquatiques, en compagnie d'une spécialiste.

L'après-midi fut riche en découvertes floristiques.

Nous avons commencé un court « échauffement » autour d'une première petite mare, un joli trou d'eau bien végétalisé, dont nous avons identifié les plantes les plus caractéristiques.



Après cette mise en route appétissante, nous avons marché jusqu'à une superbe mare, dont nous avons commencé **l'inventaire qualitatif**, par un repérage des plantes les plus remarquables :

Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*), Plantain d'eau (*Alisma plantago aquatica*), Iris jaune (*Iris pseudacorus*), Gaillet des marais (*Gallium palustre*, Epilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*), Salicaire commune (*Lythrum salicaria*), Menthe aquatique (*Mentha aquatica*), Oenanthe aquatique (*Oenanthe aquatica*), Potamot nageant (*Potamogeton natans*), Scorofulaire aquatique (*Scrophularia auriculata*), Grande toque (*Scutellaria galericulata*), Douce amère (*Solanum dulcamara*), Rubanier dressé (*Sparganium erectum*)... et bien d'autres.



A gauche l'exuvie, l'enveloppe de la larve (aquatique) dont s'est extraite la nouvelle libellule (aérienne) encore immature et qui sèche ses ailes au soleil, tout en prenant de la couleur...



Sympetrum sanguineum

Exuvie



Sympetrum sanguineum

Un après midi malheureusement trop court pour inventorier complètement la richesse de ce lieu superbe...Nous y retournerons !

Encore un grand merci à Elodie Seguin, pour avoir partagé avec nous son temps et ses compétences.

N'oubliez pas que l'été nous entretenons notre parc de nichoirs pour les Effraies et que le travail est moins pénible lorsqu'il est partagé...



Photo Dominique Robert